

Catégorie A

Armes à feu camouflées sous la forme d'un autre objet + éléments et munitions de ces armes	Catégorie A-1	<u>Détention interdite sauf autorisation particulière</u>
Armes à feu de poing (tir de + 21 munitions et système d'alimentation de + 20 cartouches) + éléments et munitions de ces armes	Catégorie A-1	<u>Interdiction</u>
Armes à feu d'épaule (tir de + 31 munitions et système d'alimentation de + 30 cartouches) + éléments et munitions de ces armes	Catégorie A-1	<u>Interdiction</u>
Armes à feu à canon rayé calibre supérieur ou égal à 20 mm + éléments et munitions de ces armes	Catégorie A-1	<u>Interdiction</u>
Armes à feu à répétition automatique + éléments et munitions de ces armes	Catégorie A - 2	<u>Interdiction</u>
Armes avec rayon laser	Catégorie A - 2	<u>Interdiction</u>
Canons, obusiers, mortiers, lance-roquettes et lance-grenades, de tous calibres,...	Catégorie A - 2	<u>Interdiction</u>
Bombes, torpilles, mines...	Catégorie A - 2	<u>Interdiction</u>

Catégorie B - C - D

- Armes à feu de poing + éléments et munitions de ces armes	Catégorie B	<u>Autorisation (tir sportif ou défense)</u>
- Armes à feu d'épaule à répétition semi-automatique (diamètre du projectile inférieur à 20 mm, capacité supérieure à 3 coups ou système d'alimentation amovible n'excédant pas 31 coups sans réapprovisionnement) + éléments et munitions de ces armes	Catégorie B	<u>Autorisation (tir sportif ou défense)</u>
- Armes à feu d'épaule à canon rayé ou lisse + éléments et munitions de ces armes	Catégorie B	<u>Autorisation (tir sportif ou défense)</u>
- Armes à impulsion électrique permettant de provoquer un choc électrique à distance	Catégorie B	<u>Autorisation (tir sportif ou défense)</u>
- Générateurs d'aérosols incapacitants ou lacrymogènes	Catégorie B	<u>Autorisation (tir sportif ou défense)</u>
- Arme à feu longue d'épaule à canon rayé ou mixte (lisse+ rayé) + ses éléments et munitions	Catégorie C	<u>Déclaration (tir sportif ou chasse)</u>
- Arme à feu longue d'épaule semi-automatiques (3 coups maximum) + ses éléments et munitions	Catégorie C	<u>Déclaration (tir sportif ou chasse)</u>
- Arme à feu longue d'épaule à répétition manuelle (11 coups maximum) + ses éléments et munitions	Catégorie C	<u>Déclaration (tir sportif ou chasse)</u>
- Arme à air comprimé de 20 joules ou +	Catégorie C	<u>Déclaration (tir sportif ou chasse)</u>
- Arme d'épaule à canon lisse tirant 1 coup par canon, + ses éléments et munitions	Catégorie D - 1	<u>Enregistrement (tir sportif ou chasse)</u>
- Arme d'alarme air comprimé de - de 20 joules, lanceur de paintball	Catégorie D	<u>Libre</u>
- Générateur d'aérosols lacrymogènes ou incapacitants d'une capacité inférieure ou égale à 100ml, arme à impulsion électrique	Catégorie D	<u>Libre</u>
- Arme blanche, matraque	Catégorie D	<u>Libre</u>
- Arme neutralisée, arme conçue avant 1900 (sauf exceptions) ou reproduction	Catégorie D	<u>Libre</u>